



## **LA TELEVISION NUMERIQUE EST AUSSI DISPONIBLE SUR VOTRE TELERESEAU !!!**

Faisant suite à la campagne de publicité agressive menée par Swisscom TV, la Commune du Landeron, associée au Syndicat du Têlêrêseau de la Neuveville et environs souhaite rétablir certaines vérités.

En effet, contrairement à ce que pourrait laisser croire certaines affirmations, **la télévision numérique est disponible sur votre têlêrêseau depuis plus de 6 ans !!** Pour pouvoir la réceptionner, deux solutions s'offrent à vous, soit :

- vous achetez (ou louez) un dêcodeur qui selon la version peut avoir la fonction enregistreur ou non et vous permettra, dès que ce service sera disponible d'avoir accès à la vidéo à la demande.
- si vous disposez d'un têlêviseur récent et compatible (logement prévu à cet effet), vous faites l'acquisition d'une Digicard à la norme CI+. Si cette carte vous permet d'avoir accès aux programmes de télévision en qualité normale et haute définition, elle ne vous permet toutefois pas d'enregistrer les programmes ni d'avoir accès au futur service de vidéo à la demande.

Ces dêcodeurs et ces cartes sont disponibles soit :

- en faisant la demande **directement** auprès de **Cablecom** (qui changera de nom pour s'appeler UPC dans le courant de l'année prochaine), le fournisseur de ce service auquel nous nous sommes associés, sur son site internet : [www.cablecom.ch](http://www.cablecom.ch) ou au numéro gratuit **0800 66 0800**.
- en vous rendant au **Shop** de la société **Vidéo 2000**, rue du Seyon 30 à Neuchâtel où vous pourrez bénéficier d'un conseil personnalisé et également prendre possession de ce matériel.

Tous les renseignements nécessaires figurent dans la petite brochure jointe à cet envoi. Il est à noter qu'une petite inexactitude s'y est glissée. En effet, au bas de la page 2, le coût du raccordement indispensable à l'obtention de ces services n'est pas de CHF 25.05/mois comme mentionné et qui correspond aux réseaux appartenant à Cablecom, mais seulement de CHF 18.35 TTC (CHF 17.- HT), y compris les CHF 2.25 de droits d'auteurs, sur le têlêrêseau de la Commune du Landeron ! Ce montant vous est facturé en même temps que votre consommation électrique et n'est pas compris dans les charges de votre logement.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler qu'**Internet** (depuis 1998) et la **têlêphonie** (depuis 2005) sont aussi disponibles sur votre têlêrêseau. Tous les renseignements complémentaires sur ces deux services peuvent être obtenus sur les sites internet respectifs ([www.net2000.ch](http://www.net2000.ch) et [www.tel2000.ch](http://www.tel2000.ch)) ou auprès de Vidéo 2000 au numéro **032 729 98 78**.